



## **JEUNESSE MALGACHE DE DEMAIN (JMDD)**

Association humanitaire

Siège social :

61 Chemin de l'Équerre

97414 ENTRE-DEUX

Tél : +262 0692 65 80 01// 0692 65 80 01

Courriel : [jcsertier@gmail.com](mailto:jcsertier@gmail.com)

[info@jeunessemalgachededemain.org](mailto:info@jeunessemalgachededemain.org)

Site internet : [jeunessemalgachededemain.org](http://jeunessemalgachededemain.org)

### **Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire**

Les membres de l'association « Jeunesse Malgache De Demain (JMDD) se sont réunis en assemblée générale extraordinaire le 20 septembre 2023 à 17H30 à la salle Argamasse de l'Entre-Deux, 16 rue PAYET sur convocation préalablement adressée par courrier électronique le 28 juillet 2023 par le président de la JMDD dans les formes et délai conformes aux dispositions statutaires.

20 membres étaient présents ou représentés ; conformément aux conditions de quorum mentionnés dans les statuts, l'assemblée générale extraordinaire peut donc valablement délibérer.

Une feuille de présence est annexée au présent procès-verbal.

L'assemblée générale extraordinaire est présidée par Monsieur Jean-Claude Sertier, en sa qualité de président de l'association.

Le président rappelle que l'assemblée générale extraordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant : renouvellement des membres du conseil d'administration et du bureau.

Il précise le motif à l'origine de cette réunion : à savoir sa propre démission au poste de président de l'association JMDD.

Président de la JMDD depuis 8 ans, il est temps pour lui de se retirer car sa santé ne lui permet plus d'être aussi disponible maintenant ... Il tient à remercier tous membres de la JMDD anciens et présents dans cette assemblée de l'avoir toujours soutenu dans les différentes actions en faveur de l'association.

Au début de son mandat, la réorganisation de l'association a été son but majeur. Ainsi les structures de l'association ont été renouvelées afin d'apporter aux Jeunes de meilleures conditions pour poursuivre leurs études : à savoir la construction du nouveau Centre de Tamatave et la réhabilitation des Centres de Vatomandry et de Fénériver. De la même manière toute la gouvernance des Centres a été revue dans les domaines administratif, financier et pédagogique à ce titre il est intéressant de constater l'augmentation importante de la réussite des Jeunes dans leurs études. Mr Sertier tient à remercier tout particulièrement Mr Jean Louis Sauvaget qui a apporté à l'association un soutien financier important.



Puis le président propose à l'assemblée de procéder au renouvellement du CA et du Bureau.

### Renouvellement du CA

Tous les membres démissionnaires sont candidats et sont réélus à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés c'est-à-dire 20 voix.

Le CA se compose des membres suivants :

ALPHONSINE Sully, CHAN KAI HO Valérie, CLOTAGATIDE Sully, CLOTAGATIDE Nicole, DEFAUD Monique, FRESSARD Jacqueline, LALOUÉ François, PATUREAU M. Fernand, PISSON Chantal, RAOELISON-CARLIER Sophie, ROUSSELOT Alain, SERTIER Jean Claude, SERTIER Jacqueline, TODESCO Josie.

### Élection des membres du Bureau

Après appel à candidature, sont élus à l'unanimité des membres présents ou représentés (20) :

Valérie Chan Kai Ho, François Laloue, Miadantsoa Fernand Patureau, Sophie Raelison-Carlier, Jean-Claude Sertier, Jacqueline Sertier.

Après vote, le nouveau bureau se compose comme suit :

- Sophie RAOELISON-CARLIER : Présidente
- François LALOUÉ : 1<sup>er</sup> vice-président
- Jean-Claude SERTIER : 2<sup>ème</sup> vice-président
- Miadantsoa Fernand PATUREAU : Trésorier
- Jacqueline SERTIER : Secrétaire
- Valérie CHAN KAI HO : Secrétaire-adjointe

La nouvelle présidente prend la parole :

Elle remercie l'assemblée pour sa confiance en lui confiant l'association et remercie Mr et Mme Sertier pour leur rôle au sein de l'association : Mr Jean Claude Sertier pour son important investissement dans la rénovation des Centres de la côte-est et dans la réorganisation du fonctionnement de ceux-ci ; Jacqueline Sertier pour le conséquent travail de secrétariat.

Elle se présente à l'assemblée : « Engagée dans l'association en tant que marraine depuis sa création en 1992, elle a souhaité participer plus activement à la vie de l'association en rentrant au conseil d'administration en 2020. Elle a pu ainsi travailler aux côtés de Mr et Mme SERTIER sur des sujets tels que le recrutement de nouveaux parrains/marraines, la refonte du site internet, un partenariat avec l'association humanitaire Sœur Marie Colette (AHSMC), ou encore une proposition de plan pluriannuel d'auto-suffisance alimentaire et énergétique. Elle connaît les Centres de la JMDD qu'elle a visités en compagnie des Sertier deux années consécutives ».

Sophie RAOELISON-CARLIER explique qu'elle s'inscrira dans la continuité des actions menées jusqu'alors par Mr et Mme Sertier et son conseil d'administration en les associant également aux actions futures.



Elle propose néanmoins de prioriser le recrutement de nouveaux parrains/marraines et la recherche de financement permettant de rénover les 3 Centres de la côte-est, en particulier celui de Tamatave et celui de Fénérive-Est, afin d'être auto-suffisant sur le plan énergétique. Des efforts ont été menés récemment en matière d'autosuffisance alimentaire par le biais de développement de potagers à Vatomandry et Fénérive-Est. Ils seront poursuivis par des projets d'aviculture et de pisciculture.

Il conviendra de cibler des entreprises pour la recherche de fonds nécessaires aux rénovations. Nous pourrions nous appuyer sur le modèle de l'AHSMC consistant à leur présenter des projets montés par des sociétés de maîtrise d'œuvre. Les potentiels financeurs pourraient être des sociétés telles que Bouygues/Colas ou encore des fondations d'entreprises malgaches telles qu'AXIAN.

Sophie Raelison-Carlier habitant la métropole, il conviendra de déposer de nouveaux statuts à la préfecture de Nanterre (92), département où se situera le siège de JMDD tout en maintenant une structure à La Réunion. Il conviendra notamment de s'assurer que la structure JMDD-Réunion ait un mandat pour effectuer les opérations bancaires telles que le versement des fonds à Madagascar jusqu'à ce qu'un basculement s'effectue sur la structure métropolitaine, la transition devant s'effectuer progressivement. Il s'agira d'ouvrir un compte dans une agence de la Caisse d'Épargne à Paris dont les mouvements bancaires avec le compte de la Caisse d'Épargne de La Réunion devront pouvoir se faire de manière fluide.

En ce qui concerne la gouvernance, il serait nécessaire d'organiser les réunions de CA et d'AG en visioconférence, avec le choix entre un point de regroupement physique à l'île de La Réunion couplé à une Visio avec la Métropole, ou éventuellement des réunions 100% digitales. Sophie Raelison-Carlier organisera des réunions régulières en Visio avec les responsables de Centres situés à Madagascar.

Sur le plan organisationnel, Mr et Mme Sertier continueront de s'impliquer afin de stabiliser la situation du centre de Fénérive par suite du départ de l'ancienne responsable Silvère Ravelomanana.

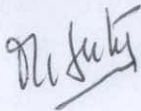
Mme Sertier continuera le secrétariat et l'orientation des filleuls avec une transition progressive vers la métropole lorsqu'un nouveau/elle secrétaire sera nommé.

Enfin, Sophie Raelison encourage les membres de JMDD Réunion à continuer d'œuvrer comme actuellement pour la JMDD et les remercie pour leur engagement.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 18H45.

Fait à l'Entre - Deux, le 20 septembre 2023

Le Président  
M. Jean-Claude Sertier



La secrétaire  
Jacqueline Sertier

